La relation neurologue - médecin traitant - patient(e)

Autor(en): **Schüpbach, Michael**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): **- (2019)**

Heft 135: **Umfeld : die Beziehung Arzt - Patient = Entourage : la relation médecin - patient = Entourage : il rapporto medico - paziente**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1034904

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La relation neurologue – médecin traitant – patient(e)

Les neurologues recourent à plusieurs sources afin de trouver le meilleur traitement pour chaque parkinsonien(ne). La communication efficace entre tou(te)s les intervenant(e)s joue un rôle clé. Le Priv.-doc. Dr méd. Michael Schüpbach apporte un éclairage.

Le Priv.-doc. Dr méd. Michael Schüpbach est spécialiste FMH en neurologie. Médecin consultant dans le service universitaire de neurologie à l'Inselspital de Berne, il a ouvert son propre cabinet à Berne et à Konolfingen en été 2017. Auparavant, il était à la tête du Centre pour les troubles moteurs et du service « Stimulation cérébrale profonde » de l'Inselspital. À l'issue de sa formation, il a effectué pendant plusieurs années un séjour de recherche à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris, durant lequel il a approfondi le thème de la stimulation cérébrale profonde. Il est également membre du comité consultatif de Parkinson Suisse.
Photo : mad par Michael Schüpbach

C'est en grande partie grâce aux médecins généralistes que la qualité des soins de santé en Suisse est aussi élevée. Idéalement, chaque patient(e) a un médecin traitant. Cette personne assume la responsabilité des soins de base, mais aussi celle de la coordination d'un traitement parfois mis au point par plusieurs spécialistes. Ce point de convergence est particulièrement important pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Sans échanger avec le médecin traitant de ses patient(e)s parkinsonien(ne)s, un(e) neurologue n'est pas à même de prodiguer un traitement optimal. En effet, qui d'autre que cet(te) généraliste effectuera une vaccination antigrippale, suturera les plaies après une chute, surveillera la tension artérielle et vérifiera la compatibilité entre tous les médicaments prescrits, qu'ils soient neurologiques ou non ? Fort heureusement, cette collaboration fonctionne très bien la plupart du temps. Un simple échange régulier entre les professionnel(le)s de la santé permet d'identifier précocement les problèmes et de les éviter, ou d'agir rapidement dans le cadre d'une pratique concertée en cas d'urgence. Le retour du médecin traitant est extrêmement précieux. Une remarque anodine comme « quelque chose me chiffonne – pourriez-vous y jeter un œil ? » peut s'avérer constructive.

« Les parkinsonien(ne)s qui consultent plusieurs neurologues sont un véritable défi. »

Les parkinsonien(ne)s qui consultent plusieurs neurologues sont un véritable défi. En principe, les patient(e)s n'ont besoin que d'un(e) spécialiste traitant(e). Il arrive toutefois qu'un(e) neurologue chargé(e) du traitement antiparkinsonien délègue certains aspects thérapeutiques à une consœur ou à un confrère spécialiste. C'est par exemple le cas pour le traitement par injections de toxine botulique ou par stimulation cérébrale profonde. Si la communication est bonne et si les responsabilités sont clairement définies, la synergie est généralement fructueuse et chacun(e) est au courant de ce que fait l'autre.

Je souhaite des patientes et des patients qu'ils fassent preuve d'ouverture. Plus la communication entre médecin et patient(e) est transparente, plus leur coopération est efficace et viable. En tant que neurologue, je souhaite savoir quelles thérapies alternatives sont utilisées, quels médicaments stimulant les performances sexuelles sont commandés sur Internet, quelles sont les autres personnes qui influent sur les décisions et quels médicaments n'ont pas été pris conformément à la prescription. Dans le système de santé français, qui est plutôt autoritaire, j'ai souvent été confronté à des patient(e)s qui n'ont longtemps pas osé m'avouer ne pas prendre un médicament ou ne pas souhaiter le prendre. Je me souviendrai toute ma vie d'une consultation avec une patiente dont les symptômes parkinsoniens ne répondaient absolument pas à la lévodopa, et ce bien que j'aie augmenté progressivement la dose. Je ne parvenais pas à me l'expliquer – jusqu'à ce qu'elle admette,

Préparation d'une visite médicale

Préparatifs nécessaires pour une visite médicale efficace :

- le médecin a besoin d'informations de la part de la personne malade et de ses proches pour établir des ordonnances pertinentes
- la visite médicale doit être préparée au moins une semaine avant le rendez-vous
- utilisez le journal Parkinson et la carte « perception symptomatique »
- présentez-vous à deux au rendez-vous médical
- concentrez-vous sur trois sujets

Source : Elisabeth Ostler, Parkinson Suisse

La confiance qu'accordent les patient(e)s à leur médecin traitant est primordiale : c'est dans ces conditions que les thématiques délicates peuvent être abordées. *Photo : Adobe Stock*

embarrassée : « Vous savez, je n'ai jamais pris ces gélules. » Par crainte des effets secondaires, elle n'avait pas une seule fois ouvert la boîte de médicaments.

Dans le cadre d'une maladie multiforme telle que le Parkinson, dont les symptômes évoluent parfois d'heure en heure, les observations faites en dehors des consultations sont particulièrement importantes. Les retours des physiothérapeutes, des logopédistes, des services de soins à domicile et des proches complètent un tableau qui, s'il était limité à l'instantané de la consultation, resterait unilatéral et peu fiable. Les saisies historiques des soins des patient(e)s qui vivent en établissement médico-social constituent des compléments essentiels à l'anamnèse (interrogatoire des patient(e)s) et doivent être consultées par les neurologues. Sachant que la maladie de Parkinson provoque des symptômes moteurs, mais influence aussi le comportement et la mémoire, certaines informations sont sensibles, intimes, et les personnes concernées sont réticentes à les partager spontanément. Souvent, les patient(e)s et leurs proches vivent différemment les mêmes situations. Il importe dès lors que les proches accompagnent les parkinsonien(ne)s lors des consultations et puissent compléter l'anamnèse – notamment si des conflits sont survenus. Il est alors d'autant plus nécessaire qu'une relation de confiance soit établie entre médecins et patient(e)s. Selon le cas, l'aide d'un(e) psychiatre peut s'imposer. Neurologue et médecin traitant doivent également travailler de concert avec ce spécialiste. Les changements de comportement induits par certains médicaments, par exemple une libido exacerbée ou des dépenses incontrôlées, sont particulièrement délicats. En ma qualité de neurologue, je dois parfois poser des questions touchant à des sphères très personnelles. Je reste cependant l'« avocat » des patient(e)s, même si parfois, des révélations inattendues sont source de discorde.

« Pour qu'un problème soit compris et résolu, il faut qu'il soit signalé. »

Pour qu'un problème soit compris et résolu, il faut qu'il soit signalé. Seule une bonne communication entre neurologue, médecin traitant, patient(e) et proches, sans oublier toutes les autres personnes chargées des soins, permet de comprendre la situation de la patiente ou du patient et de sélectionner le meilleur traitement, puis de l'appliquer de concert.

Priv.-doc. Dr méd. Michael Schüpbach

Parkinson Suisse met à disposition une documentation utile pour les visites médicales :

Journal Parkinson

Parkinson – Carte « perception symptomatique »